

FORMULE DE BONS UNIQUE !

Grâce à Pierce & Elliott, l'investissement dans des logements (de vacances) français est encore plus intéressant et surtout plus agréable !

Outre les rendements intéressants et la restitution de la TVA, Pierce & Elliott a développé un système de bons, où les propres possibilités d'utilisation du logement sont traduites en coupons de valeur, qui peuvent être utilisés pour toutes les destinations de vacances proposées par Pierce & Elliott Vacances.

Quels sont les avantages ?

- Rendement supplémentaire sur l'investissement ;
- Libre choix de destinations de vacances, donc pas chaque année le même logement ou la même destination ;
- Libre choix des périodes (selon la disponibilité et pas en haute saison) ;
- Transmissibles dans son cercle (familial) ;
- Valables toute l'année ;
- Pierce & Elliott étend en permanence le nombre de possibilités de vacances, donc une augmentation constante du choix des tout nouveaux logements dans les plus beaux lieux !
- Vacances gratuites outre un rendement déjà intéressant !

Informez-vous sur les possibilités par tél. : +31(0)20 620 5841 ou par e-mail à : info@pierce-elliott.com !

Règles :

- Lors de l'achat d'un logement de vacances, à l'aide de la formule de location standard, l'acheteur reçoit chaque année des bons de séjour d'une valeur de 0,5% du montant investi durant la période convenue ;
- Ces bons sont renouvelés chaque année et sont valables un an ;
- Les bons peuvent être échangés dans toutes les destinations proposées par la SARL Pierce & Elliott Vacances (été et hiver) ;
- La valeur des bons sert de paiement des tarifs de location ;
- Les frais supplémentaires, comme la consommation d'énergie, le nettoyage, la location de linge, l'imposition des touristes, etc. doivent être imputés à part ;

- Les bons ne peuvent pas être échangés contre de l'argent ;
- Les propriétaires des bons doivent faire connaître leurs réservations avant le 15 décembre de chaque année pour la basse saison de l'année suivante. Les réservations pour la moyenne saison sont possibles à partir d'un mois avant la date de début de la période souhaitée ;
- La répartition des saisons valable pour l'année suivante est communiquée au plus tard au mois d'octobre par Pierce & Elliott Vacances.

Exemple :

Un appartement est acheté au prix de € 240 000.

Un contrat de gestion est conclu avec un rendement garanti de 5% durant 5 ans.

Sur cet investissement, env. € 40 000 de TVA est d'abord remboursé et, durant 5 ans, des bons de séjour d'une valeur de € 1 000 par an (total € 5 000) sont remis.

Le rendement total s'élève à 5,5%

Destinations de location actuelles :

<u>Lieu</u>	<u>Région</u>	<u>Situation</u>	<u>Hébergement</u>	<u>Sport d'hiver</u>
Les Cammazes	Languedoc-Roussillon	Intérieur du pays	Villa	
Canet-Plage	Languedoc-Roussillon	Mer	Appartement	
Le Barcarès	Languedoc-Roussillon	Mer	Appartement/villa	
Pézens	Languedoc-Roussillon	Intérieur du pays	Villa	
Lanzac	Dordogne	Intérieur du pays	Villa/bungalow	
Les Issambres	Côte d'Azur	Mer	Villa	
St. Pierre dels Forcats	Languedoc-Roussillon	Montagnes	Chalet	Oui
Eyne	Languedoc-Roussillon	Montagnes	Appartement	Oui

Projets à venir :

<u>Lieu</u>	<u>Région</u>	<u>Situation</u>	<u>Hébergement</u>	<u>Sport d'hiver</u>
Martel	Dordogne	Intérieur du pays	Villa	
Sigoulès	Dordogne	Intérieur du pays	Bungalow	
Coux	Dordogne	Intérieur du pays	Villa	
Banyuls	Languedoc-Roussillon	Mer	Appartement	
Marquixanes	Languedoc-Roussillon	Mer/montagnes	Bungalow	Oui

Ce document ne confère aucun droit, à moins qu'il s'agisse d'une annexe à un contrat.